

# 100 % TRI POUR 100 % DE NOUVELLES RESSOURCES

## Le point sur l'extension des consignes de tri en France

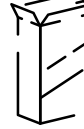
DEPUIS 1992, NOUS POUVONS TRIER ET RECYCLER



Les emballages en verre



Les emballages en métal



Les emballages en papier-carton



Les papiers



Les bouteilles et flacons en plastique qui sont aujourd'hui recyclés à **57%**

Nous devons agir pour limiter l'impact de notre consommation sur la planète et préserver nos ressources naturelles !

Pour cela, il faut **trier et recycler plus.**

Avec l'extension des consignes de tri, **trier tous les emballages devient possible !**

Le bac de tri s'ouvre à **TOUS** les emballages en plastique, progressivement sur tout le territoire français

Pots de yaourt, barquettes, films... vont pouvoir être plus recyclés ou valorisés.



Le tri devient plus simple !

L'appli **Guide du tri**, et le site [consignesdetri.fr](http://consignesdetri.fr) donnent les consignes de tri de toutes les villes de France.



La collecte des emballages s'améliore

Avec des bacs de tri accessibles, visibles, plus nombreux et qui donnent les consignes de tri.



Les centres de tri se modernisent

Pour recevoir les nouveaux emballages triés par les habitants et pour :

- Mieux **capter** tous les plastiques
- Les **séparer** plus facilement par type de résine
- Bien **préparer** tous les matériaux pour un recyclage de meilleure qualité

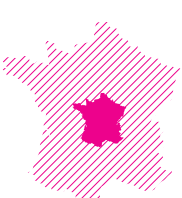


**42 CENTRES DE TRI** ÉQUIPÉS DES DERNIÈRES TECHNOLOGIES DEPUIS 2015

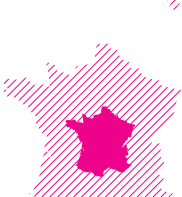


D'ici 5 ans, c'est **+400 000 tonnes** d'emballages, dont **150 000 tonnes de nouveaux emballages en plastique** qui seront triées et recyclées ou valorisées !

Qui peut trier tous les emballages ?



AUJOURD'HUI **15 MILLIONS** de Français = **160** collectivités locales



À PARTIR DE DÉBUT 2019 **24 MILLIONS** de Français = **250** collectivités locales



À PARTIR DE FIN 2019 **34 MILLIONS** soit 1 Français sur 2 = **400** collectivités locales



ET D'ICI 2022 **100%** des Français



TOUS LES HABITANTS DE **20 DÉPARTEMENTS** POURRONT TRIER TOUS LES EMBALLAGES.



**L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI À 100% DES FRANÇAIS** EST PRÉVUE DANS LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE.



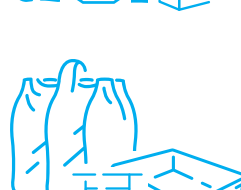
Citeo accompagne **techniquement et financièrement** ces évolutions avec le Plan de performance des territoires. **190 millions d'€** seront investis dans les projets des collectivités locales.

L'extension des consignes de tri, est-ce que ça marche ?

Oui, dans les territoires concernés, **+ 4 KG** d'emballages sont recyclés par habitant.



**2 KG** d'emballages en métal, papier-carton, verre et de bouteilles et flacons en plastique



**2 KG** de pots, barquettes et films en plastique

Pots, barquettes, films : Citeo et ses partenaires cherchent de nouvelles solutions de recyclage.



Le groupe Barbier (43) et l'entreprise Machaon (51) **recyclent de plus en plus de films d'emballages** pour en faire de nouveaux films.



**Bientôt on pourra recycler plus de pots de yaourt!** Le groupe Total, Citeo, Saint-Gobain et Syndifrais, le syndicat national des fabricants de produits laitiers frais, travaillent à la création d'une filière de recyclage du polystyrène en France. Des expérimentations sont actuellement menées à Carling (57).

En Alsace, avec le soutien de Citeo et de l'Ademe, l'entreprise Soprema lance **une filière de recyclage des barquettes** en PET et des emballages en PET opaque. Ils serviront à la fabrication de mousses d'isolation pour le secteur du bâtiment.

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits